

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de décembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 30 novembre 2023	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 25 Absents excusés : 13 Absents : 2 Votants : 27 dont 2 pouvoirs
---	---

PRESENTS : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHOT Sébastien (suppléant) ; M. BLANQUART Gérard (suppléant) ; Mme BRAUD Françoise (suppléante) ; M. BUSSON René (suppléant) ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHEVALLIER Jérémy ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DABIN Pierre (suppléant) ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GELÉE Maryline ; M. JOZEAU Jacky ; M. MONTIBERT Jean-Paul (suppléant) ; M. NERBUSSON Joël ; M. NOIRAUD Bernard ; M. PILLOT Jean ; M. RENAUD Denis ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

M. DORET Michel est remplacé par M. BLANQUART Gérard ;
M. FUZEAU Bruno est remplacé par M. MONTIBERT Jean-Paul ;
M. METREAU Jacques est remplacé par Mme BRAUD Françoise ;
Mme RICHARD Françoise est remplacée par M. BUSSON René ;
M. JEUDI Daniel est remplacé par M. DABIN Pierre ;
M. WOJTCZAK Richard est remplacé par M. BICHOT Sébastien ;
Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;
M. BICHON Laurent a donné pouvoir à M. DANGER Jean-Louis ;
M. AIGUILLON Mickaël ; M. CESBRON Patrice ; M. LIGNE Alain ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUX Jean-Michel.

ABSENTS : M. CHAUVIN Hervé ; M. MOTARD Jérôme.

Secrétaire de séance : M. CHEVALLIER Jérémy .

ADMINISTRATION GENERALE TARIFICATION DES PRESTATIONS ET TRAVAUX 2024

- Tarif horaire du personnel

Compte tenu des augmentations à prévoir sur le budget de la masse salariale 2024 en raison :

- L'évolution des effectifs par rapport à 2023 (départs & recrutements, avancements de grades... ;
- De l'augmentation du point d'indice ;
- Du Glissement Vieillesse et Technicité (GVT) ;
- D'un réajustement du régime indemnitaire ;

L'augmentation à prévoir est de 5 %. **Il est donc proposé d'appliquer sur le tarif horaire une augmentation de 5 %.**

	TARIF 2023 en €HT	TARIF 2024 en €HT
Heure normale	37.53	39.41
Heure supplémentaire à 25 %	46.91	49.26
Heure de nuit (20 h à 6 h) / dimanche / jour férié	82.33	86.45

Pour mémoire :

La masse salariale 2023 représente 19.24% des dépenses de fonctionnement.

A dépenses constantes, elles représenteraient 20.16 % en 2024.

- Tarifs divers

	TARIF 2023 en €HT	TARIF 2024 en €HT
- Forfait de souscription d'abonnement (intègre les frais techniques et administratifs)	37.53	39.41
- Fermeture de branchement (non-paiement)	18.76	19.70
- Réouverture de branchement	18.76	19.70
- Fermeture ou réouverture de branchement à la demande de l'abonné	18.76	19.70
- Résiliation d'abonnement (avec dépose compteur)	56.29	59.10
- Nouvelle demande d'abonnement (avec repose compteur)	75.05	78.80

- Prix des pièces d'adduction

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que par délibération du 31 mars 2023, le Comité Syndical a renouvelé son accord cadre à bons de commandes de fournitures et pièces d'adduction avec différentes entreprises (SOVAL, MARTIN HEULIN, VM MATERIAUX, LIBAUD, FRANS BONHOMME et HYDROMECA).

Cet accord cadre a permis d'obtenir des prix les plus compétitifs compte tenu des volumes et des offres reçues. Il est valable 4 ans ou à concurrence du seuil règlementaire des marchés à procédures adaptées de fournitures soit 431 000 €HT.

Les prix indiqués dans ces marchés sont révisés annuellement par une formule de révision qui prend en compte, selon les lots, les indices suivants :

- 0565183 – Indice coût horaire du travail
- 010534662 – Indice travaux de fonderie de fonte
- 010536479 – Indice du produit acier inoxydable
- 010535344 – Indice cuivre et alliage de cuivre
- 010534625 – Indice plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
- 010534207 – Indice tubes, tuyaux en matières

LOT N°	INTITULE	ENTREPRISE	Coefficient de révision des prix 2024
Lot n°1	Pièces de raccordement en fonte	SOVAL	0.9822
Lot n°2	Pièces à emboitement en fonte	SOVAL	0.9822
Lot n°3	Manchon de réparation permanent en fonte	LIBAUD	0.9822
Lot n°4	Manchon de réparation permanent en INOX	MARTIN HEULIN	0.9040
Lot n°5	Robinetterie et joint plat	VM MATERIAUX	0.9822
Lot n°6	Fontainerie – Appareil de protection	VM MATERIAUX	0.9822
Lot n°7	Prise en charge pour branchement et tube allonge	LIBAUD	0.9822
Lot n°8	Pièces de raccordement pour compteur particulier	FRANS-BONHOMME	0.9822
Lot n°9	Pièces de raccordement en laiton	FRANS-BONHOMME	0.9822
Lot n°10	Niche compteur en POLYETHYLENE	VM MATERIAUX	1.0264
Lot n°11	Niche compteur renforcée	SOVAL	1.0264
Lot n°12	Borne compact pour compteur 110mm sous trottoir	HYDROMECA	1.0264
Lot n°13	Nourrice pour compteur et Col de cygne	HYDROMECA	1.0264
Lot n°14	Bouche à clef et tampon de voirie	SOVAL	0.9571
Lot n°15	Canalisations PVC	FRANS-BONHOMME	0.9617
Lot n°16	Canalisations Fonte Ductile	MARTIN HEULIN	0.9571
Lot n°17	Canalisations PEHD et TPC	SOVAL	0.9617

Afin de nous permettre d'élaborer notre bordereau des prix 2024, il est proposé au Comité Syndical d'appliquer les coefficients de révision indiqués.

D'autre part, à l'instar des années précédentes et compte tenu de la pression qui s'opère sur le marché des matières premières, il est nécessaire d'appliquer un coefficient de majoration de 1.3 sur le prix d'achat révisé de ces pièces (hormis les prix de : canalisation polyéthylène, fourreau, grillage avertisseur, collier et robinet de prise en charge avec joint, robinet avant compteur, douille de purge - clapet anti-pollution, esse de réglage et branchement jardin ou compteur supplémentaire).

- Tarif des branchements et divers

La facturation des branchements neufs s'effectue à partir d'un tarif de base réévalué chaque année en fonction des coefficients de révisions de prix issus des marchés de fournitures de pièces ou de travaux en cours.

TARIFS 2024 - BRANCHEMENTS (en €HT)

	Compteurs Ø 15 et 20	Compteurs Ø 30	Compteurs ≥ Ø 40
1 - PRISE EN CHARGE			
- Forfait déplacement 1 H	39.41	39.41	39.41
- Forfait main-d'œuvre 6 H	236.46	236.46	236.46
- 1 bouche à clé	29.58	29.58	29.58
- 1 collier de prise en charge	26.75	26.75	26.75
- 1 robinet de prise en charge avec joint	95.94	215.59	233.14
- 1 robinet avant compteur	26.69	115.79	176.23
- Douille de purge - clapet anti-pollution	13.05	60.87	64.53
Prise en charge sans niche	467.88	724.45	806.01
- 1 regard compteur SOGEMAP ou CARSON (espace vert)	80.20	310.23	369.10
Prise en charge avec niche	548.08	1 034.68	1 175.20
- 1 regard compteur incongelable (équipé)	248.97		
Prise en charge avec regard incongelable	716.85		
2 – TERRASSEMENT REMBLAIEMENT ou FONCAGE			
- Terrassement 1,00 X 0,50 X 0,90 compris évacuation des déblais (le ml)		70.39	
- Gravillon 2/4 lit de pose, enrobage et calage (le m3)		52.09	
- Grave non traitée 0/31.5A (le m3)		52.09	
- Le mètre de fonçage à la fusée Ø 63		119.67	
- Dégagement de conduite		105.68	
3 - CANALISATION (polyéthylène)	<u>25/32</u>	<u>40 ext.</u>	<u>50 ext.</u>
- le mètre de canalisation	1.89/2.75	4.21	6.53
4 - FOURREAU (le ml)		1.41	
5 - GRILLAGE AVERTISSEUR (le ml)		0,20	
6 - PERCEMENT DE MUR (l'unité)		140.79	

7 - PASSAGE D'OBSTACLE (l'unité) (gaz, électricité, bordure de trottoir, etc...)	59.13
8 - ENROBE (le ml)	35.20
9 - DECOUPE D'ENROBE (le ml)	7,74
10 - DIVERS	
Regard compteur SOGEMAP	
- couvercle de regard compteur espace vert	33.04
- couvercle fonte	73.86
- Rehausse de regard compteur	18.71
Regard compteur CARSON	
- couvercle espace vert	73.98
- Rehausse de regard compteur	40.28
- Bordure de trottoir (fourniture, dépose et repose) le ml	105.59
- Col de cygne	32.77
- Réalisation bicouche (le ml)	18.30
- Réalisation butée en béton	112.63
- Démarches administratives et déclaratives	75,06
- Installation signalisation de chantier (forfait)	260.46
- Confection et intégration des plans de récolement	37,53
- Poteau incendie Bayard Saphir 4 DN100 + drain kit	1 501.57
- Esse de réglage	183.39
- Socle en béton maçonné pour poteau incendie	112.63
- Terrassement hors branchement y compris évacuation déblais : le ml	
- zone urbaine	43.64
- zone rurale	19.71
11 - BRANCHEMENT JARDIN ou COMPTEUR SUPPLEMENTAIRE	351.51

- **Compteurs**

	Ø 15	Ø 20	A PARTIR Ø 30
Compteur pré-équipé tête radio émettrice	92.05	104.32	SELON TARIF FOURNISSEUR
Tête radio émettrice	52.40	52.40	SELON TARIF FOURNISSEUR
Forfait main-d'œuvre (½ h)	19.70	19.70	39.41
Forfait déplacement (1 h)	39.41	39.41	39.41
Forfait HT remplacement compteur équipé d'une tête radio émettrice (cpt + MO + déplacement)	151.16	163.43	
Forfait HT remplacement tête radio émettrice (tête + MO + déplacement)	111.51	111.51	

VU l'exposé du Président ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ ADOPTE le tarif horaire du personnel, les tarifs divers, les tarifs des branchements et des compteurs tels que présentés ci-dessus pour l'année 2024 ;
- ✓ PRECISE qu'un coefficient de majoration de 1.3 sur le prix d'achat révisé de ces pièces reste appliqué par le SEVT comme les années précédentes ;
- ✓ PRECISE que ces tarifs seront applicables dès le 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.

